

RÈGLEMENT INTERIEUR

Open Rapide FIDE Arsenal Echecs - Septembre 2025

Article 1 : <i>PRESENTATION</i>	<p>Le club d'échecs de l'Arsenal organise son 1^{er} Open Fide, le dimanche 28 septembre 2025 à l'Institut Martiniquais du Sport.</p> <p>Cette compétition est ouverte à tout joueur licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E., ou possédant un code FIDE d'une autre fédération. La licence pourra être prise sur place à condition de répondre au questionnaire de santé et signer l'attestation d'absence de contre-indication à la pratique des échecs en compétition.</p>
Article 2 : <i>REGLES ET APPARIEMENTS</i>	<p>Ce tournoi homologué par la FFE et par la FIDE, se joue en 7 rondes.</p> <p>Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur. Les appariements se font au Système Suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).</p> <p>Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.</p> <p>L'Article A.5 de l'<i>annexe A : Échecs Rapides</i>, s'applique pour l'intégralité de la manifestation.</p>
Article 3 : <i>CADENCE</i>	<p>La cadence est de 15 minutes avec un incrément de 5 secondes par coup pour toute la partie.</p>
Article 4 : <i>HORAIRES</i>	<p>8h – 8h45 : Accueil des participants et pointage</p> <p>Ronde 1 : 9h ; Ronde 2 : 9h50 ; Ronde 3 : 10h40 ; Ronde 4 : 11h30</p> <p>Pause déjeuner : 12h30 – 14h</p> <p>Ronde 5 : 14h ; Ronde 6 : 14h50 ; Ronde 7 : 15h40</p> <p>Remise des prix : 16h45</p>
Article 5 : <i>DROIT D'INSCRIPTION</i>	<p>Les droits d'inscription sont de 20 € pour les Jeunes et 30 € pour les Séniors. Ce tarif est majoré à partir du 22/09/2025 (30€/40€).</p>
Article 6 : <i>CLASSEMENT ET REPARTITION DES PRIX</i>	<p>Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).</p> <p>Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le Buchholz et la performance.</p> <p>La liste des prix figure en annexe et sera affichée avant la moitié du tournoi.</p> <p>Les prix sont distribués à la place.</p> <p>Les prix en espèces ne sont pas cumulables : un joueur ne peut percevoir qu'une seule récompense monétaire, celle correspondant à son meilleur classement (général ou catégorie). En revanche, les autres distinctions (médailles, coupes, bons cadeaux, etc.) peuvent être attribuées cumulativement et sans limitation.</p>
Article 7 : <i>FORFAITS</i>	<p>La partie est perdue par forfait pour tout joueur ne se présentant pas devant son échiquier dans un délai de 10 minutes à compter du déclenchement effectif de la ronde par l'arbitre.</p>
Article 8 : ARBITRAGE	<p>L'arbitre principal est M. PRUDENT Sylvio, Arbitre Fédéral Open 1.</p>
Article 9 : RAPPELS	<p>Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.</p> <p>Il est rappelé que les téléphones portables doivent impérativement être éteints et non visibles sur la table de jeu. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibreur) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.</p>

	<p>Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.</p> <p>Les participants autorisent le club à publier par voie de presse et/ou Internet toute photographie, prise à l'occasion du tournoi, sur laquelle il figure.</p>
Article 10 :	Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'Arbitre Principal,
PRUDENT Sylvio

L'organisateur,
Arsenal Echecs